GARE DE PARIS SAINT LAZARE

Prélèvements lingette – 08 avril 2025 Hors emprise chantier





Travaux de rénovation des couvertures et de création d'une coque culture/loisirs

Des travaux de rénovation des couvertures sont en cours, ainsi que la création d'un espace culture/loisirs dans les étages de la gare de Paris Saint-Lazare.

Ces travaux nécessitent d'intervenir sur des éléments et structures en plomb ou pouvant contenir du plomb. Les entreprises intervenantes respectent un protocole spécifique pour entrer et sortir des zones traitées et éviter toute exportation de poussières de plomb hors du périmètre chantier ou vers les zones accessibles au public.

SNCF Gares & Connexions réalise de façon hebdomadaire des prélèvements pour contrôler les teneurs en plomb mesurées dans l'espace du chantier, ainsi qu'aux abords.

Il est cependant recommandé de respecter les gestes habituels d'hygiène, en particulier le lavage régulier des mains

Les mesures des teneurs relevées dans l'espace public sont disponibles sur le site :

https://www.garesetconnexions.sncf/fr/actualites/rapports-resultats-mesures-concentration-plomb-gare-parissaint-lazare





PARVIS	Prélèvem	ent (en μg/m2)	08/04/25	25/03/25	11/03/25	25/02/25	11/02/25	28/01/25
	P01	Escalier principal cour Rome	89	33	75	44	39	39
	P02	Parvis cour Rome	110	83	58	20	112	75
	P03	Devant zone logistique	130	200	39	34	177	31
	P04	Arrière hôtel	464	530	119	313	252	151
Niveau Rue	P05	Devant entrée escalier D	353	310	145	240	214	120
	SD01	Devant cage escalier C SDPP	32	21	11	<10	10	49
90	SD02	Sur banc face escalier C	<10	<10	<10	<10	<10	<10
65 Mar #3 P.Um	SD03	Devant cage escalier D SDPP	50	10	21	13	13	19
(S) Male for the Annual Anthronic Carre Saint-Lazare	SD04	Sur banc face escalier D	<10	<10	<10	<10	<10	<10
Rud de Roome 20 And a Calif. 21 And a Calif. 22 And a Calif. 23 And a Calif. 24 And a Calif. 25 And a Calif. 26 And a Calif. 26 And a Calif. 26 And a Calif. 27 And a Calif. 28 And a	01	SD03 SD04 SD04 SD04 SD04 SD04 SD04 SD04 SD04						



Taxis

Place du Havre

Cour de Rome

Place



SNCF- Gares et Connexions

A l'attention de Monsieur François PRECHEUR 87 Rue du Charolais ESBE Ile de France 75012 PARIS

Rapport de localisation des résultats de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb Mesures ponctuelles

Parvis Zone Public

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 10 pages + 9 pages du rapport d'analyse 25ENV001961 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.

Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.

Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

Numéro de rapport : Rev1 -HI25030229/00626195

Adresse du site : Gare Saint Lazare

13 Rue d'Amsterdam

75009 PARIS

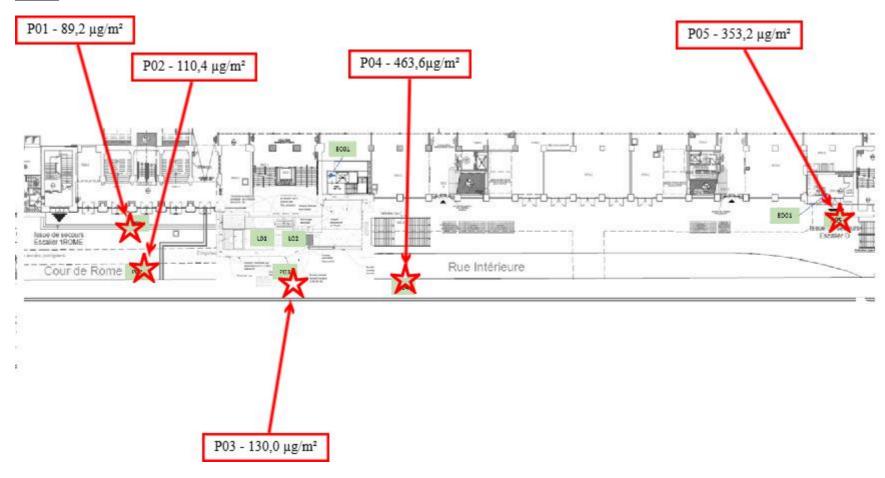
Date de prélèvement : le 08/04/2025

Préleveur: HASSANI ALI ABDILLAH Fazir

L3A – FOP EMC 18/02VD Rev1 –HI25030229/00626195

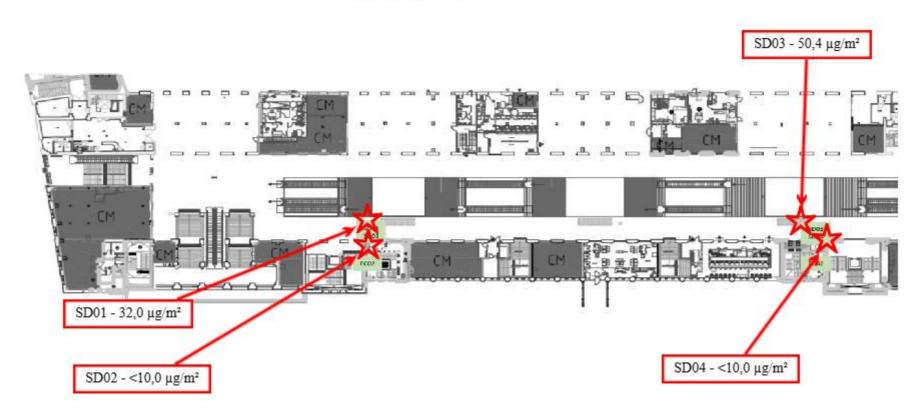
N° de prel	Etage	Localisation	Heure	Revêtement	Superficie de prélèvement	Remarque	Concentration en plomb µg/m2
00626195- P01	Parvis	Parvis public Escalier principal cour Rome Devant la porte entrée Sur sol	08:50	Dalle granite	0,1 m²	-	89,2 μg/m²
00626195- P02	Parvis	Parvis public Parvis cour Rome à gauche du parvis Sur sol	08:49	Dalle granite	0,1 m²	-	110,4 μg/m²
00626195- P03	Parvis	Parvis public Devant zone logistique Devant la porte de livraison Sur sol	08:47	Dalle granite	0,1 m²	-	130,0 µg/m²
00626195- P04	Parvis	Parvis public Arrière-hôtel à droite Sur sol	08:46	Dalle granite	0,1 m²	-	463,6μg/m²
00626195- P05	Parvis	Parvis public entrée escalier D devant la porte Sur sol	08:44	Dalle granite	0,1 m²	-	353,2 μg/m²
00626195- SD01	RDC	salle pas perdus cage escalier C Devant l'escalier Sur sol	09:37	Carrelage	0,1 m²	-	32,0 μg/m²
00626195- SD02	RDC	salle pas perdus Banc face escalier C à droite Sur banc	09:36	similicuir	0,1 m²	-	<10,0 μg/m²
00626195- SD03	RDC	salle pas perdus cage escalier D Devant l'escalier Sur sol	09:41	Carrelage	0,1 m²	-	50,4 μg/m²
00626195- SD04	RDC	salle pas perdus Banc face escalier D à droite Sur banc	09:40	similicuir	0,1 m²	-	<10,0 μg/m²

Parvis



Salle des pas perdus

Salle des pas perdus RdC



Televements inigettes reanses le 08/04/2025	
PHOTOS	DESCRIPTIF
	00626195-P01 - 89,2 μg/m² Parvis public Escalier principal cour Rome Devant la porte entrée Sur sol Revêtement : Dalle granite
	00626195-P02 - 110,4 μg/m² Parvis public Parvis cour Rome à gauche du parvis Sur sol Revêtement : Dalle granite

PHOTOS	DESCRIPTIF
	00626195-P03 - 130,0 μg/m² Parvis public devant zone logistique devant la porte de livraison Sur sol Revêtement : Dalle granite
	00626195-P04 - 463,6μg/m² Parvis public Arrière hôtel à droite Sur sol Revêtement : Dalle granite

1 Televements inigettes Teanses Ie 06/04/2025					
PHOTOS	DESCRIPTIF				
	00626195-P05 - 353,2 μg/m² Parvis public entrée escalier D devant la porte Sur sol Revêtement : Dalle granite				
	00626195-SD01 - 32,0 μg/m² salle pas perdus cage escalier C Devant l'escalier Sur sol Revêtement : Carrelage				

<u> </u>	
PHOTOS	DESCRIPTIF
	00626195-SD02 - <10,0 μg/m² salle pas perdus Banc face escalier C à droite Sur banc Revêtement : similicuir
	00626195-SD03 - 50,4 μg/m² salle pas perdus cage escalier D Devant l'escalier Sur sol Revêtement : Carrelage



Malakoff, le 11/04/2025

Monsieur Emmanuel DESVILLES Responsable opérationnel

ANNEXE - Méthode de prélèvement

• Prélèvement selon la norme NF X 46-032

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m²:

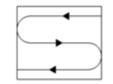




Figure 1 - Premier passage en S

Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

• Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m², plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

■ Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m²

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m² (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m². Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP). Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m².

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.



RAPPORT D'ESSAI N°25ENV001961-11042025-090730 du 11/04/2025 à 09:07

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab :25ENV001961Date de réception :09/04/2025N° échantillon FlashLab :25ENV001961-001Date d'analyse :09/04/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25030229-00626195
Référence prélèvement 00626195-SD01

Date de prélèvement 08/04/2025
Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	3,20	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 32,0 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin	

COMPERE Steve

Technicien de Laboratoire

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 1 | 9



RAPPORT D'ESSAI N°25ENV001961-11042025-090730 du 11/04/2025 à 09:07

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab :25ENV001961Date de réception :09/04/2025N° échantillon FlashLab :25ENV001961-002Date d'analyse :09/04/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25030229-00626195
Référence prélèvement 00626195-SD02

Date de prélèvement 08/04/2025 Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <10,0 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin			

COMPERE Steve

Technicien de Laboratoire

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 2 | 9



RAPPORT D'ESSAI N°25ENV001961-11042025-090730 du 11/04/2025 à 09:07

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab :25ENV001961Date de réception :09/04/2025N° échantillon FlashLab :25ENV001961-003Date d'analyse :09/04/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25030229-00626195
Référence prélèvement 00626195-SD03

Date de prélèvement 08/04/2025 Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	5,04	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 50,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin	

COMPERE Steve

Technicien de Laboratoire

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 3 | 9



RAPPORT D'ESSAI N°25ENV001961-11042025-090730 du 11/04/2025 à 09:07

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab :25ENV001961Date de réception :09/04/2025N° échantillon FlashLab :25ENV001961-004Date d'analyse :09/04/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25030229-00626195
Référence prélèvement 00626195-SD04

Date de prélèvement 08/04/2025
Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <10,0 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

COMPERE Steve

Technicien de Laboratoire

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 4 | 9



RAPPORT D'ESSAI N°25ENV001961-11042025-090730 du 11/04/2025 à 09:07

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab :25ENV001961Date de réception :09/04/2025N° échantillon FlashLab :25ENV001961-005Date d'analyse :09/04/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25030229-00626195

Référence prélèvement 00626195-P01

Date de prélèvement 08/04/2025

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	8,92	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 89,2 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin	

COMPERE Steve

Technicien de Laboratoire

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 5 | 9



RAPPORT D'ESSAI N°25ENV001961-11042025-090730 du 11/04/2025 à 09:07

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab :25ENV001961Date de réception :09/04/2025N° échantillon FlashLab :25ENV001961-006Date d'analyse :09/04/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25030229-00626195

Référence prélèvement 00626195-P02

Date de prélèvement 08/04/2025

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	11,0	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 110,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin	

COMPERE Steve

Technicien de Laboratoire

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 6 | 9



RAPPORT D'ESSAI N°25ENV001961-11042025-090730 du 11/04/2025 à 09:07

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab :25ENV001961Date de réception :09/04/2025N° échantillon FlashLab :25ENV001961-007Date d'analyse :09/04/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25030229-00626195

Référence prélèvement 00626195-P03

Date de prélèvement 08/04/2025

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	13,0	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 130,0 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin			

COMPERE Steve

Technicien de Laboratoire

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 7 | 9



RAPPORT D'ESSAI N°25ENV001961-11042025-090730 du 11/04/2025 à 09:07

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab :25ENV001961Date de réception :09/04/2025N° échantillon FlashLab :25ENV001961-008Date d'analyse :09/04/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25030229-00626195

Référence prélèvement 00626195-P04

Date de prélèvement 08/04/2025

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	46,4	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 463,6 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin	

COMPERE Steve

Technicien de Laboratoire

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 8 | 9



RAPPORT D'ESSAI N°25ENV001961-11042025-090730 du 11/04/2025 à 09:07

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab :25ENV001961Date de réception :09/04/2025N° échantillon FlashLab :25ENV001961-009Date d'analyse :09/04/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI25030229-00626195

Référence prélèvement 00626195-P05

Date de prélèvement 08/04/2025

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	35,3	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 353,2 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin	

COMPERE Steve

Technicien de Laboratoire

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 9 | 9